



COMMUNE DE ROBION

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 07 mars 2022
A 18h00

L'an deux mil vingt-deux et le sept mars à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué le 1er mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de l'Eden en raison du contexte sanitaire actuel lié au COVID 19, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Marie-José MONFRIN, Marc VALERO, Danielle MARROU, Laurent MARIANELLI, Monique JOANNY, Gwénaél LOUAISEL, Marie-José SCHREIDER, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Marylise GEORGEN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Valérie MOUTTE jusqu'à la question n°4, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Alain LARGERON, Bijan AZMAYESH, Valérie MOUTTE à partir de la question n°5

Pouvoirs de : Jean-Claude VASSOUT à Marie-José SCHREIDER, Alain LARGERON à Guy HOAREAU, Bijan AZMAYESH à Séverine BERGERET, Valérie MOUTTE à Christine NALLET à partir de la question n°5

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

QUESTION N° 1 – MAINTIEN OU NON DES FONCTIONS D'ADJOINT AU MAIRE APRES RETRAIT DE L'ENSEMBLE DE SES DELEGATIONS

Résultat du vote :

- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27 (24 présents + 3 procurations)
- Nombre de suffrages blancs : 1
- Abstention : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 26

- Pour le maintien : 10
- Contre le maintien : 16

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Madame Marie-José MONFRIN, adjointe au Maire,

DECIDE de recourir au scrutin secret,

DECIDE de ne pas maintenir Madame Marie-José MONFRIN dans ses fonctions d'adjointe au Maire.

QUESTION N° 2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET FIXATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (24 présents + 3 pouvoirs),

Décide de conserver le nombre de huit adjoints ;

Dit que le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour après l'élection du poste d'adjoint laissé vacant.

QUESTION N° 3 - ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Mme Danielle MARROU fait acte de candidature.

Résultat du vote :

- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27 (24 présents + 3 procurations)
- Nombre de suffrages blancs : 2
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

A obtenu : Mme Danielle MARROU – 20 voix

Mme Danielle MARROU est désignée en qualité de 2^{ème} Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

QUESTION N° 4 - ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Mmes Monique JOANNY et Séverine BERGERET font acte de candidature.

Résultat du vote :

- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27 (24 présents + 3 procurations)
- Nombre de suffrages blancs : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14

A obtenu : Mme Monique JOANNY – 21 voix

A obtenu : Mme Séverine BERGERET – 5 voix

Mme Monique JOANNY est désignée en qualité de 4^{ème} Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

QUESTION N° 5 - ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Mme Marie-José SCHREIDER fait acte de candidature.

Résultat du vote :

- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27 (24 présents + 3 procurations)
- Nombre de suffrages blancs : 8
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

A obtenu : Mme Marie-José SCHREIDER – 19 voix

Mme Marie-José SCHREIDER est désignée en qualité de 6^{ème} Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

QUESTION N° 6 - ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

Mme Marylise GEORGEN fait acte de candidature.

Résultat du vote :

- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27 (24 présents + 3 procurations)
- Nombre de suffrages blancs : 9
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9

A obtenu : Mme Marylise GEORGEN – 17 voix

Mme Marylise GEORGEN est désignée en qualité de 8^{ème} Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal,
PREND ACTE de la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

QUESTION N° 7 - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS LOCAUX - MODIFICATIF

Après en avoir délibéré,
Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs) et 5 ABSTENTIONS (4 présents + 1 pouvoir : Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

Approuve le tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux élus municipaux, ci annexé,

Décide qu'à compter de la date exécutoire de la présente délibération, Mme Marylise GEORGEN nouvellement nommée Adjointe, percevra son indemnité telle que définie ci-dessus,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65, article 6531 du budget.

QUESTION N° 8 - DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRE - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE «IMMEUBLES DE RAPPORT»

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (23 présents + 4 pouvoirs),

Prend acte de la tenue des débats d'orientation budgétaire 2022.

QUESTION N° 9 - ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA CONTRUCTION D'UN CENTRE DE SECOURS- PARCELLES CADASTREES SECTION AV N° 178, 179, 180 ET 189 (COMMUNE DE ROBION) ET PARCELLES CADASTREES SECTION B 144, 145 ET 146 (COMMUNE DE MAUBEC)

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (23 présents + 4 pouvoirs),

DONNE son accord pour l'acquisition, au prix de 120 000 € des parcelles cadastrées section des parcelles cadastrées section AV n° 178, 179, 180 et 189 situées sur la commune de Robion et des parcelles cadastrées section B 144, 145 et 146 situées sur la commune de Maubec représentant une surface totale de 5 851 m²,

AUTORISE Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer tout acte relatif à cette acquisition,

DIT que l'Office Notarial de ROBION SCP Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE représentera la commune dans ce dossier, et que l'ensemble des frais, notamment notariés, seront à la charge de la commune.

QUESTION N° 10 - CONVENTION POUR LA PARTICIPATION FINANCIERE A LA REFECTION GLOBALE DES VOIES AVEC LE SYNDICAT DES EAUX DURANCE VENTOUX

Après en avoir délibéré,
Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs) et 5 ABSTENTIONS (3 présents + 2 pouvoirs : Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

Autorise Monsieur la Maire à signer la convention de participation financière à la réfection globale des voies pour le versement de la somme de 12.170,00 € H.T.

Dit que la recette sera inscrite au budget en cours.

QUESTION N° 11 - PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON – REVISION DES STATUTS

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (23 présents + 4 pouvoirs),

APPROUVE la révision des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon.

VU par Nous, Maire de ROBION, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales.

Séance levée à 21 heures 02.

ROBION, le 10 mars 2022.

Le Maire,
Patrick SINTES.

